



Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

Environmental and health product declaration

Complexe de doublage SIS REVE SI[®]
constitué d'un panneau en mousse
rigide de polyuréthane de 80 mm
d'épaisseur et d'une plaque de plâtre de
13 mm d'épaisseur, $R = 3,75 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$



Octobre 2020 – version vérifiée par tierce partie indépendante

Version 1.0

SOPREMA FDES Panneau d'isolation en mousse rigide de polyuréthane SIS REVE SI 80 mm + 13 mm plâtre



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de SOPREMA (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 du CEN et la norme NF EN 16783 servent de Règles de définition des Catégories de Produits (RCP). Cette FDES est également conforme avec les exigences de la norme ISO 14025 portant sur les déclarations environnementales de type III. Enfin, les recommandations de la norme NF EN 16485 ont aussi été suivies.

NOTE : La traduction littérale en français de « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

REMARQUE : Cette FDES a été réalisée par SOPREMA avec l'assistance d'In Extenso Innovation Croissance. Les procédures qu'In Extenso Innovation Croissance a mises en œuvre en exécution de la présente mission ont été uniquement réalisées à la demande de SOPREMA. À ce titre, In Extenso Innovation Croissance n'accepte aucune responsabilité vis-à-vis des tiers.

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.

Format d'affichage des résultats :

1,78E-06 doit être lu : $1,78 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique)

Unités utilisées :

- kilogramme « kg »
- gramme « g »
- litre « L »
- kilowattheure « kWh »
- mégajoule « MJ »
- mètre cube « m³ »

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précautions d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). »

Sommaire

1. INFORMATIONS GENERALES	4
2. DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT	5
3. ETAPES DU CYCLE DE VIE	8
3.1. Etape de production A1-A3	9
3.2. Etape de construction A4-A5	9
3.3. Etape de vie en œuvre B1-B7	10
3.4. Etape de fin de vie C1-C4	11
3.5. Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération D	11
4. INFORMATIONS POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE	12
5. RESULTATS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE	13
6. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ETAPE D'UTILISATION	17
6.1. Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'air intérieur	17
6.1.1. Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)	17
6.1.2. Radioactivité	17
6.1.3. Émissions de fibres et de particules	17
6.2. Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'eau	17
7. CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS	18
7.1. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment	18
7.2. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment	18
7.3. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment	18
7.4. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment.	18

1. Informations générales

- **Nom et adresse des fabricants**

SOPREMA

14, rue de Saint-Nazaire, CS 60121

67025 Strasbourg, France

Tél. + 33(0)3 88 79 84 00

Contact : M. Yannick Gaillard, responsable HSE produit.

- **Site pour lequel la FDES est représentative**

La FDES est représentative des panneaux SIS REVE SI® d'épaisseur 80 mm de mousse polyuréthane et 13 mm de plaque de plâtre mis sur le marché français. La collecte de données a porté sur le site de Saint-Julien-du-Sault (France) qui produit 100% de la production mise sur le marché français.

- **Type de FDES**

FDES individuelle, du berceau à la tombe (sur l'ensemble du cycle de vie du produit).

- **Date de vérification**

23 octobre 2020

- **Date de fin de validité**

22 octobre 2025

- **Référence commerciale du produit :**

Panneau SIS REVE SI® d'épaisseur 80 mm + 13 mm de plaque de plâtre.

- **Numéro d'enregistrement INIES : 9-475:2020**

- **Vérification**

Opérateur du programme :

AFNOR Normalisation - Département Construction et cycle de l'Eau.

11 rue Francis de Pressensé

93571 La Plaine Saint-Denis cedex France



La norme NF EN 15804 du CEN et la norme NF EN 16783 servent de Règles de définition des catégories de Produits

Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025 :2010



Interne



Externe

Nom du vérificateur : Maxime Pousse

- **Disponibilité**

Cette FDES est disponible aux adresses suivantes :

www.inies.fr,

www.declaration-environnementale.gouv.fr

www.soprema.fr

2. Description de l'unité fonctionnelle et du produit

• Description de l'unité fonctionnelle

« Réaliser une fonction de doublage, d'isolation thermique et de parement de finition d'un mètre carré de paroi verticale intérieure ou de rampants de couverture sous forme de complexe rigide constitué d'un panneau en mousse polyuréthane parementé d'épaisseur 80 mm de résistance thermique de 3,75 m².K/W doublé d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, destiné à recevoir tout type de finition, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans. »

• Description du produit

Le produit étudié est un isolant thermique pour le bâtiment, se présentant sous forme d'un complexe de doublage constitué :

- D'un panneau en mousse polyuréthane rigide (PIR-polyisocyanurate) revêtu d'un parement multicouche sur sa face inférieure et supérieure;
- D'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur contrecollée sur le parement multicouche de la face supérieure du panneau en mousse PUR.

La principale fonction du produit est de contribuer à l'isolation thermique d'un bâtiment, avec une résistance thermique de 3,75 m².K/W. La conductivité thermique associée est de $\lambda=0,022 \text{ W}\cdot\text{m}^{-1}\cdot\text{K}^{-1}$.

• Description de l'usage du produit (domaine d'application)

Le complexe de doublage SIS REVE SI[®] constitué d'un panneau en mousse PUR de 80 mm d'épaisseur et d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur est utilisé pour le doublage, l'isolation thermique par l'intérieure et comme parement de parois verticales intérieures ou de rampants de couverture en construction neuve ou en rénovation.

Le complexe SIS REVE SI[®] peut s'employer :

- Par collage à l'aide de plots de mortier adhésif sur les parois verticales,
- Par fixation mécanique (vissage) sur une ossature bois ou métallique solidaire mécaniquement d'un rampant, pour les complexes dont l'épaisseur de l'isolant thermique est inférieure ou égale à 80 mm.

Le procédé de doublage de mur SIS REVE SI[®] permet de réaliser des doublages d'aspect satisfaisant, aptes à recevoir les finitions usuelles moyennant les travaux préparatoires classiques en matière de plaques de plâtre (voir la norme NF DTU 59.1 (indice de classement P 74-201) – « *Travaux de peinture des bâtiments* », la norme NF DTU 59.4 (indice de classement P74-204) « *Mise en œuvre des papiers peints et revêtements muraux* »).

Dans le cas de finition par carrelage il convient de se reporter aux documents les concernant notamment le certificat « Certifié CSTBat Certified » de la colle à carrelage et la norme NF DTU 52 2.

Les objets légers (poids inférieur à 10 kg) peuvent être fixés dans les complexes au moyen des dispositifs habituels avec ce type de parement (crochet X, vis et chevilles à expansion ou à bascule, etc...).

La fixation d'objets lourds n'est aisément possible qu'à des emplacements spécialement réservés, conformément aux indications du Dossier Technique.

Les complexes de doublage SIS REVE SI[®] dont les épaisseurs de panneaux isolants sont comprises entre 30 et 120 mm sont visés par la norme NF DTU 25.42 « Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant » de décembre 2012.

En outre, le complexe de doublage SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm de plâtre dispose des caractéristiques techniques suivantes, décrites dans la fiche technique du produit et certifiées selon le référentiel ACERMI :

Paramètre	Unité	Valeur
Conductivité thermique (λ_D)	W/(m.K)	0,022
Réaction au feu (Euroclasse)	-	B-s1,d0
Adhésion / cohésion du matériau isolant	MPa	$\geq 0,040$ (Classe 1)
Transmission de vapeur d'eau	-	MU > 350
Classe de perméance	-	P3

Source : CERTIFICAT ACERMI n°19/006/1399

Le complexe de doublage SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm a des caractéristiques techniques :

- Conformes à la norme EN 13950:2014 « Complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre et isolant » ;
- Certifiées selon suivant le référentiel produit ACERMI n°18 « Complexes d'isolation thermique en plaques de plâtre et isolant » (certificat ACERMI n°19/006/1399) ;

L'ensemble de ces caractéristiques sont présentées dans la Fiche technique n° INSFR030/b, la DOP INSFR030/c ainsi que dans la documentation commerciale, lesquelles sont consultables sur le site internet de SOPREMA.

• Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Paramètre	Unité	Valeur
Nombre de complexe de doublage par m ² de surface isolée	unités	0,333
Longueur du produit	mm	2500
Largeur du produit	mm	1200
Épaisseur du panneau isolant en mousse PUR	mm	80
Épaisseur de la plaque de plaque contrecollée	mm	13
Surface total du complexe de doublage	m ² /panneau	3,0
Masse de panneau de mousse PUR parementé pour un mètre carré de surface isolée	kg/UF	2,982
Masse totale de plaque de plâtre pour un mètre carré de surface isolée	kg/UF	8,6
Masse totale de colle de doublage plâtre pour un mètre carré de surface isolée	kg/UF	0,188
Matériaux principaux	-	Mousse de polyuréthane rigide (PUR), parement multicouches (PET, papier, PE) sur chacune de ses faces, plaque de plâtre BA13 sur la face supérieure, colle de doublage plâtre
Pertes lors de la mise en œuvre	kg/UF	4% de perte, soit : - Mousse PUR et Parement multicouches : 1,19E-01 - Plaque de plâtre : 3,44E-01 - Colle de doublage plâtre : 7,52E-03
Produits complémentaires pour la mise en œuvre	kg/UF	La pose du produit nécessite l'utilisation des produits complémentaires suivants : - Enduit adhésif : 3,38E-01 - Eau de gâchage de l'enduit : 1,61E-01

Paramètre	Unité	Valeur
		- Bande à joint : 8,76E-03 Les accessoires de pose devront être rajoutés par le praticien s'ils sont considérés comme représentatifs pour l'analyse de cycle de vie du bâtiment.
Emballage de distribution	kg/UF	Cale PU : 8,33E-02 Housse PEBD : 4,17E-02

- **Précision concernant les substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1 % en masse)**

Le produit ne contient aucune substance de la liste candidate prévue par le règlement REACH avec une concentration supérieure à 0,1 % en masse.

- **Description de la durée de vie de référence**

Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence	Années	50 ans D'après SOPREMA, les panneaux SIS REVE SI 80 mm +13 mm peuvent assurer leur fonction au sein d'un bâtiment durant 50 ans sans entretien particulier.
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	-	Se référer à la DOP INSFR030/c, dont les performances déclarées sont conformes aux normes EN 13950:2014.
Paramètres théoriques d'application	-	Les complexes de doublage SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm plâtre sont mis en œuvre pour le doublage, l'isolation thermique par l'intérieure et comme parement de parois verticales intérieures ou de rampants de couverture en construction neuve ou en rénovation. La mise en œuvre du produit peut se faire selon les modalités décrites dans le DTA 9/14-1002 et dans la fiche technique n°INSFR030/b. Les complexes de doublage SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm plâtre peuvent être posés : <ul style="list-style-type: none"> • Par collage à l'aide de plots de mortier adhésif sur les parois verticales, • Par fixation mécanique (vissage) sur une ossature bois ou métallique solidaire mécaniquement d'un rampant, pour les complexes dont l'épaisseur de l'isolant thermique est inférieure ou égale à 80 mm.
Qualité présumée des travaux	-	Panneau conforme à la norme NF EN 13950:2014
Environnement extérieur	-	Sans objet, les complexes de doublage SIS REVE SI® sont destinés à l'isolation intérieure.
Environnement intérieur	-	• Perméabilité à la vapeur d'eau : MU > 350
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit.
Scenario d'entretien	-	Aucun entretien nécessaire

3. Etapes du cycle de vie

Le diagramme de flux ci-dessous présente les flux des principaux processus associés au cycle de vie du produit analysé :

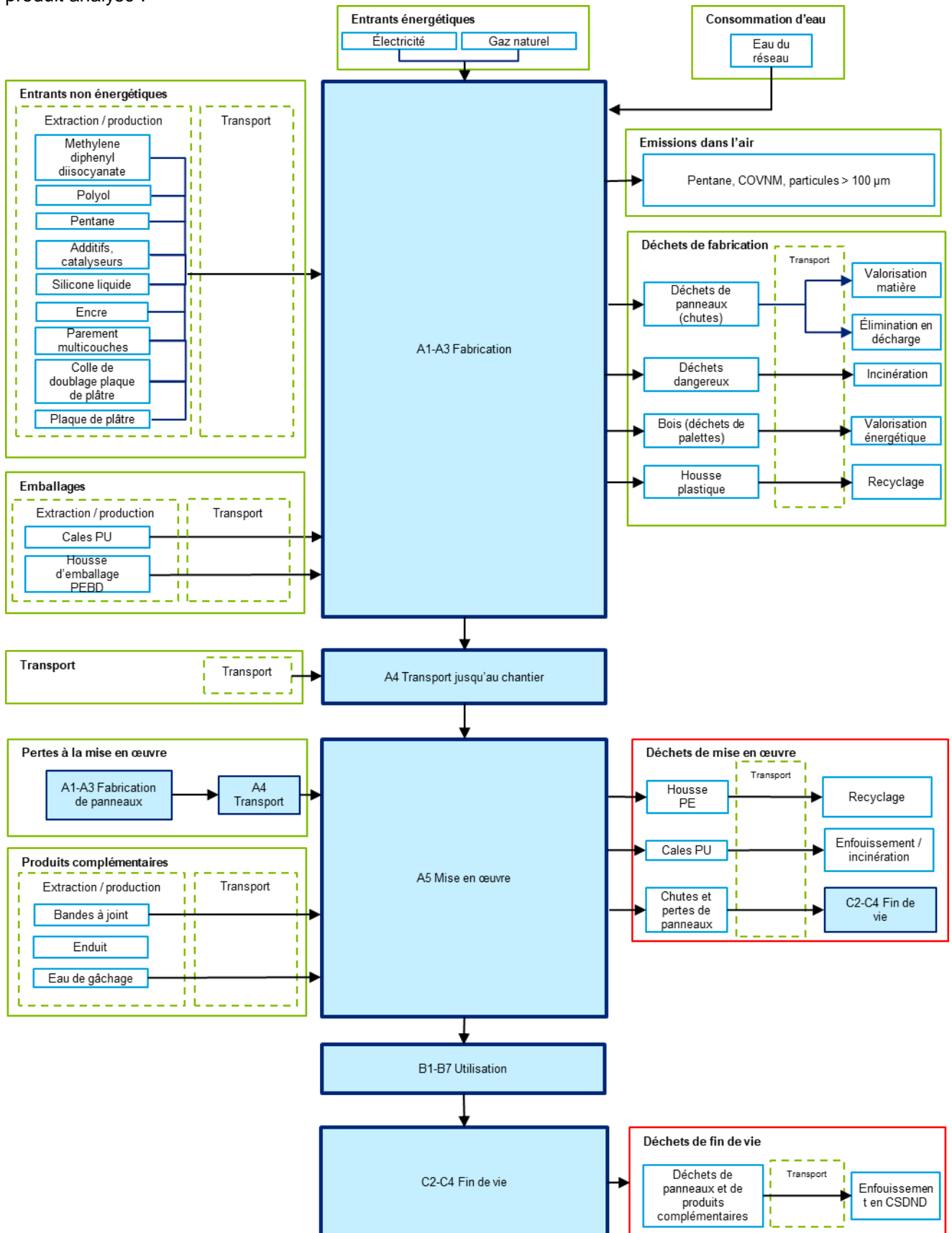


Figure 1 – Diagramme de flux des principaux processus associés au cycle de vie du produit analysé

3.1. Etape de production A1-A3

Les étapes de production (A1-A3) incluent :

- L'extraction et le traitement des matières premières (A1) utilisées pour la production :
 - o Des panneaux en mousse polyuréthane rigide : principalement composé de méthylène diphényle diisocyanate (MDI), polyols, agent gonflant (pentane) et différents additifs et catalyseurs,
 - o Des parements multicouches : principalement composés de film plastiques et papier.
- Le transport des matières premières jusqu'au site de production (A2),
- La fabrication du produit (A3), incluant :
 - o Des consommations d'électricité et de gaz,
 - o Des consommations et des rejets d'eau,
 - o La production des emballages appliqués sur le produit fini,
 - o Le transport des déchets et le traitement des déchets de fabrication,
 - o Des émissions directes dans l'air (principalement COV).

Le procédé de fabrication comporte les étapes suivantes :

- Pré-mélange correspondant à la fabrication de la résine par simple opération de mélange sans réaction chimique après dosage de chaque composant,
- Mélange, correspondant au début de la synthèse de la résine obtenue par pré-mélange,
- Coulage et expansion de la mousse PU sur le parement
- Durcissement sous tunnel de chauffage,
- Découpe et conditionnement du panneau fini,
- Contre-collage de la plaque de plâtre sur le panneau PU.

3.2. Etape de construction A4-A5

L'étape de transport (A4) comprend le transport des panneaux jusqu'au chantier.

Paramètre	Unité	Valeur
Description du scénario	-	Le produit est livré par camion, depuis le site de fabrication jusqu'au chantier. La distance de transport considérée est une distance moyenne fournie par SOPREMA et représentative du marché français.
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type EURO 4 et de charge utile 16 à 32t. Le transport est modélisé selon les conditions d'utilisation moyennes définies par la base de données ecoinvent.
Distance jusqu'au chantier	km	470
Utilisation de la capacité	%	36% selon les conditions de transport représentatives fournies par ecoinvent.
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	≤1

L'étape d'installation (A5) comprend :

- la production, le transport sur chantier et la fin de vie (transport et traitement/élimination) des pertes de panneaux ayant lieu durant la mise en œuvre,
- la fin de vie (transport, traitement, élimination) des déchets d'emballages.

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	La pose des complexes de doublage SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm se fait manuellement, les découpes sont faites à la scie égoïne. D'après SOPREMA, la pose des complexes de doublage SIS REVE SI® se fait principalement par collage à l'aide de plots de mortier adhésif sur les parois verticales. Pour

Paramètre	Unités	Valeur
		<p>une utilisation sous rampants de toiture, la pose s'effectue par fixation mécanique (vissage) sur une ossature bois ou métallique solidaire mécaniquement d'un rampant, pour les complexes dont l'épaisseur de l'isolant thermique est inférieure ou égale à 80 mm. Toutefois, ce mode de pose n'a pas été modélisé, celui-ci étant d'après SOPREMA moins courant.</p> <p>Dans le scénario d'installation (A5), tous les flux relatifs aux produits complémentaires nécessaires à la pose par collage du complexe de doublage (enduit, eau de gâchage et bande à joint) sont inclus dans le périmètre de la FDES.</p> <p>Des déchets de panneaux (lors de découpe ou de casse) ainsi que des déchets d'emballage sont générés durant la mise en œuvre. Les déchets de complexes de doublage SIS REVE SI® générés sur chantier suivent le même scénario de fin de vie que le complexe en fin de vie (modules C2 et C4). Les déchets d'emballage sont envoyés en recyclage (housse PEBD) ou éliminés par enfouissement ou incinération (cales PU). Un transport de 50 km est pris en compte pour leur acheminement vers les sites de recyclage et d'incinération, et de 30 km jusqu'au centre de stockage de déchets non dangereux.</p>
Intrants auxiliaires pour l'installation	kg/UF	- Enduit : 3,38E-01 - Bande à joint : 8,76E-03
Utilisation d'eau	m ³ /UF	- Eau de gâchage : 1,61E-04
Utilisation d'énergie	-	Sans objet
Utilisation d'autres ressources	-	Sans objet
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	-	Voir ligne ci-dessous
Proportion massique de pertes de panneaux	%	4%
Déchets de housse PEBD envoyés au recyclage	kg/UF	4,17E-02
Déchets de cales PU éliminés	kg/UF	8,33E-02
Matières produits par le traitement des déchets sur le site de construction	-	Sans objet
Émissions directes dans l'air ambiant	kg/UF	Sans objet

3.3. Etape de vie en œuvre B1-B7

Les complexes de doublage SIS REVE SI® peuvent assurer leur fonction pendant toute leur durée de vie sans entretien particulier. Aucune étape de maintenance, réparation ou remplacement n'est prise en compte durant la phase d'utilisation. Aucun processus n'a lieu lors des étapes de vie en œuvre du produit (B1 à B7).

3.4. Etape de fin de vie C1-C4

L'étape de fin de vie comprend :

- le transport des déchets panneaux jusqu'au centre de stockage de déchets non dangereux (C2),
- l'élimination des panneaux en centre de stockage de déchets non dangereux (C4).

Paramètre	Unité	Valeur
Description du scénario	-	<p>La déconstruction des complexes de doublage est faite manuellement.</p> <p>En fin de vie, les complexes de doublage sont éliminés en centre de stockage de déchets non dangereux. À ce jour, il n'existe pas de filière de fin de vie dédiée aux complexes de doublage PU/plâtre et en particulier pas de filière permettant leur valorisation.</p> <p>Un transport de 30 km jusqu'au centre de stockage de déchets non dangereux est considéré.</p>
Processus de collecte	-	Voir lignes ci-dessous
Quantité collectée séparément	kg/UF	0
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/UF	<ul style="list-style-type: none"> - Mousse PUR et Parement multicouches: 2,982 - Plaque de plâtre : 8,6 - Colle de doublage plâtre : 0,188 - Enduit : 0,338 - Bande à joint : 8,76E-03
Systèmes de récupération	-	Voir lignes ci-dessous
Quantité destinée à la réutilisation	kg/UF	0
Quantité destinée au recyclage	kg/UF	0
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/UF	0
Élimination	-	Voir lignes ci-dessous
Quantité de produit mise en CSDND	kg/UF	<ul style="list-style-type: none"> - Mousse PUR : et Parement multicouches: 2,982 - Plaque de plâtre : 8,6 - Colle de doublage plâtre : 0,188 - Enduit : 0,338 - Bande à joint : 8,76E-03

3.5. Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération D

Compte tenu du scénario de fin de vie décrit précédemment, aucun bénéfice ou charge au-delà des frontières du système n'est pris en compte dans le module D.

4. Informations pour le calcul de l'analyse du cycle de vie

Informations pour le calcul de l'Analyse de Cycle de Vie	
PCR utilisé	NF EN 15804+A1 et complément national NF EN 15804/CN + NF EN 16783 (Mai 2017)
Frontières du système	<p>Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.</p> <p>Conformément à ces normes et au critère de coupure, les flux suivants ont été omis du système :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage des sites de production, - le département administratif et le transport des employés, - la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (infrastructures), - les émissions à long terme (au-delà de 100 ans, et qui concernent majoritairement les émissions liées aux processus d'enfouissement des déchets).
Critères de coupure pour l'inclusion initiale des intrants et des extrants	<p>Les critères de coupure respectent le seuil autorisé par la norme NF EN 15804+A1. Les flux suivants ont été omis du système : le nettoyage des sites de production, le département administratif, le transport des employés, les infrastructures, les émissions à long terme (au-delà de 100 ans, et qui concernent majoritairement les émissions liées aux processus d'enfouissement des déchets).</p> <p>A l'exception des flux cités ci-dessus, aucune règle de coupure n'a été appliquée.</p>
Allocations	Aucune allocation entre coproduits n'a été effectuée.
Sources de données et méthode de recueil des données	<p>Données d'activité sur la production des complexes de doublage SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm : issues d'une collecte de données auprès de l'usine SOPREMA de Saint Julien-du-Sault</p> <p>Données d'activité sur la production des parements : issues d'une collecte de données spécifiques auprès du fournisseur de parement de SOPREMA sur le site de production situé en France.</p> <p>Données d'activité sur le cycle de vie des panneaux SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités de mise en œuvre, de vie en œuvre et de fin de vie des panneaux : estimation de SOPREMA sur la base de retours d'expérience <p>Données environnementales sur la production des plaques de plâtre : les données environnementales</p> <p>Données génériques (inventaires de cycle de vie, FDES, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ecoinvent v3.1, 2014. - PlasticsEurope, 2014, - La modélisation des impacts environnementaux de la plaque de plâtre est basée sur les données de la FDES Saint-Gobain Placoplatre « Placoplatre® BA 13 / Plaque de plâtre 12,5 mm, 20 juillet 2020 », Saint-Gobain Placoplatre étant un des deux fournisseurs de SOPREMA pour lequel des données environnementales sont disponibles.
Représentativité géographique, temporelle et technologique des données	<p>Représentativité géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Données d'activité : représentatives de la France métropolitaine. - Données environnementales : Europe (dont Suisse). France pour le modèle électrique. France pour la plaque de plâtre (FDES Saint-Gobain Placoplatre) <p>Représentativité temporelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Données d'activité : 2018 pour les panneaux en mousse PUR produits par SOPREMA, 2017 pour la production des parements. - Données environnementales : base ecoinvent mise à jour en 2014, données du MDI et du polyol de 2014, FDES Saint-Gobain Placoplatre de 2020 pour la plaque de plâtre BA13. <p>Représentativité technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Données d'activité : représentatives des technologies spécifiques relatives aux produits de SOPREMA, - Données environnementales : représentatives de technologies moyennes utilisées en Europe et en France, technologies utilisées par Saint-Gobain pour les données issues de la FDES de la plaque de plâtre.
Variabilité des résultats	Sans objet.

5. Résultats de l'analyse du cycle de vie

Impacts environnementaux pour 1 m² de panneau SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm

UF : Réaliser une fonction de doublage, d'isolation thermique et de parement de finition d'un mètre carré de paroi verticale intérieure ou de rampants de couverture sous forme de complexe rigide constitué d'un panneau en mousse polyuréthane parementé d'épaisseur 80 mm de résistance thermique de 3,75 m².K/W doublé d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, destiné à recevoir tout type de finition, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans.

	Indicateurs	Unité	Étape de production	Étape de mise en œuvre		Étape de vie en œuvre							Étape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
			Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination
Impacts environnementaux	Réchauffement climatique	kg CO2 eq/UF	1,08E+01	7,25E-01	8,19E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	4,94E-02	0	1,22E+00	MNA
	Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	6,48E-07	1,35E-07	4,55E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	9,20E-09	0	1,42E-08	MNA
	Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq/UF	2,80E-02	2,52E-03	1,18E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	1,72E-04	0	2,43E-01	MNA
	Eutrophisation	kg (PO4)3- eq/UF	1,06E-02	4,73E-04	6,43E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	3,22E-05	0	1,99E-03	MNA
	Formation d'ozone photochimique	kg Ethene eq/UF	5,89E-03	9,35E-05	6,75E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	6,37E-06	0	9,97E-03	MNA
	Épuisement des ressources abiotiques (éléments)	kg Sb eq/UF	3,10E-04	1,51E-09	1,24E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1,03E-10	0	1,70E-09	MNA
	Épuisement des ressources abiotiques (fossiles)	MJ/UF	2,27E+02	1,03E+01	1,12E+01	0	0	0	0	0	0	0	0	7,01E-01	0	1,08E+00	MNA
	Pollution de l'air	m3/UF	9,01E+02	7,43E+01	1,13E+02	0	0	0	0	0	0	0	0	5,06E+00	0	1,40E+03	MNA
	Pollution de l'eau	m3/UF	3,26E+00	2,14E-01	1,84E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,45E-02	0	3,06E-01	MNA

Utilisation des ressources pour 1 m² de panneau SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm

UF : Réaliser une fonction de doublage, d'isolation thermique et de parement de finition d'un mètre carré de paroi verticale intérieure ou de rampants de couverture sous forme de complexe rigide constitué d'un panneau en mousse polyuréthane parementé d'épaisseur 80 mm de résistance thermique de 3,75 m².K/W doublé d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, destiné à recevoir tout type de finition, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans.

Indicateurs	Unité	Étape de production	Étape de mise en œuvre		Étape de vie en œuvre							Étape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	3,01E+01	2,74E-02	1,86E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	1,87E-03	0	1,20E-01	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	1,07E+01	0,00E+00	4,29E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	4,08E+01	2,74E-02	2,29E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	1,87E-03	0	1,20E-01	MNA
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1,79E+02	1,04E+01	9,85E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	7,06E-01	0	1,48E+00	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	7,33E+01	0,00E+00	2,93E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	2,52E+02	1,04E+01	1,28E+01	0	0	0	0	0	0	0	0	7,06E-01	0	1,48E+00	MNA
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	7,28E-01	0	2,91E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	2,75E-01	1,28E-03	1,25E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	8,69E-05	0	5,47E-04	MNA

Production de déchets pour 1 m² de panneau SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm

UF : Réaliser une fonction de doublage, d'isolation thermique et de parement de finition d'un mètre carré de paroi verticale intérieure ou de rampants de couverture sous forme de complexe rigide constitué d'un panneau en mousse polyuréthane parementé d'épaisseur 80 mm de résistance thermique de 3,75 m².K/W doublé d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, destiné à recevoir tout type de finition, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans.

Catégorie de déchets	Indicateurs	Unité	Étape de production	Étape de mise en œuvre		Étape de vie en œuvre							Étape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
			Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination	
	Déchets dangereux éliminés	kg/UF	6,78E-02	5,09E-04	6,95E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,46E-05	0	4,08E-02	MNA
	Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	8,10E-01	8,36E-03	6,58E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,69E-04	0	1,21E+01	MNA
	Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	3,52E-04	7,66E-05	2,99E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,21E-06	0	1,21E-05	MNA

Flux sortants pour 1 m² de panneau SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm

UF : Réaliser une fonction de doublage, d'isolation thermique et de parement de finition d'un mètre carré de paroi verticale intérieure ou de rampants de couverture sous forme de complexe rigide constitué d'un panneau en mousse polyuréthane parementé d'épaisseur 80 mm de résistance thermique de 3,75 m².K/W doublé d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, destiné à recevoir tout type de finition, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans.

Flux sortants	Indicateurs	Unité	Étape de production	Étape de mise en œuvre		Étape de vie en œuvre							Étape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système			
			Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination		
	Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
	Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	4,01E-01	0	5,94E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
	Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	2,05E-03	0	4,34E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
	Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique)	MJ/UF	8,27E-03	0	4,54E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
	<i>Electricité</i>	MJ/UF	2,66E-03	0	1,50E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
	<i>Vapeur</i>	MJ/UF	5,61E-03	0	3,04E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
	<i>Gaz de process</i>	MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA

Résultats totaux par étape et pour le cycle de vie pour 1 m² de panneau SIS REVE SI® 80 mm + 13 mm

UF : Réaliser une fonction de doublage, d'isolation thermique et de parement de finition d'un mètre carré de paroi verticale intérieure ou de rampants de couverture sous forme de complexe rigide constitué d'un panneau en mousse polyuréthane parementé d'épaisseur 80 mm de résistance thermique de 3,75 m².K/W doublé d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, destiné à recevoir tout type de finition, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans.

	Indicateurs	Unité	Étape de production	Étape de mise en œuvre	Étape de vie en œuvre	Étape de fin de vie	Total cycle de vie
			Total A1-A3 Production	Total A4-A5 mise en œuvre	Total B1-B7 vie en œuvre	Total C1-C4 fin de vie	
Impacts environnementaux	Réchauffement climatique	kg CO2 eq/UF	1,08E+01	1,54E+00	0	1,27E+00	1,36E+01
	Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	6,48E-07	1,81E-07	0	2,35E-08	8,52E-07
	Acidification des sols et de l'eau	kg SO2 eq/UF	2,80E-02	1,43E-02	0	2,43E-01	2,85E-01
	Eutrophisation	kg (PO4) ³⁻ eq/UF	1,06E-02	1,12E-03	0	2,03E-03	1,37E-02
	Formation d'ozone photochimique	kg Ethene eq/UF	5,89E-03	7,69E-04	0	9,98E-03	1,66E-02
	Épuisement des ressources abiotiques (éléments)	kg Sb eq/UF	3,10E-04	1,24E-05	0	1,80E-09	3,22E-04
	Épuisement des ressources abiotiques (fossiles)	MJ/UF	2,27E+02	2,15E+01	0	1,78E+00	2,50E+02
	Pollution de l'air	m3/UF	9,01E+02	1,88E+02	0	1,40E+03	2,49E+03
	Pollution de l'eau	m3/UF	3,26E+00	3,98E-01	0	3,20E-01	3,97E+00
Utilisation des ressources	Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	3,01E+01	1,89E+00	0	1,22E-01	3,21E+01
	Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	1,07E+01	4,29E-01	0	0	1,12E+01
	Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	4,08E+01	2,32E+00	0	1,22E-01	4,32E+01
	Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1,79E+02	2,02E+01	0	2,19E+00	2,02E+02
	Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	7,33E+01	2,93E+00	0	0	7,63E+01
	Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	2,52E+02	2,32E+01	0	2,19E+00	2,78E+02
	Utilisation de matière secondaire	kg/UF	7,28E-01	2,91E-02	0	0	7,57E-01
	Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0
	Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0	0	0	0	0
	Utilisation nette d'eau douce	m3/UF	2,75E-01	1,38E-02	0	6,34E-04	2,89E-01
Catégorie de déchets	Déchets dangereux éliminés	kg/UF	6,78E-02	7,46E-03	0	4,09E-02	1,16E-01
	Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	8,10E-01	6,66E-01	0	1,21E+01	1,36E+01
	Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	3,52E-04	1,06E-04	0	1,73E-05	4,75E-04
	Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0	0	0	0	0
Flux sortants	Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	4,01E-01	5,94E-02	0	0	4,60E-01
	Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	2,05E-03	4,34E-02	0	0	4,55E-02
	Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique)	MJ/UF	8,27E-03	4,54E-01	0	0	4,62E-01
	Electricité	MJ/UF	2,66E-03	1,50E-01	0	0	1,53E-01
	Vapeur	MJ/UF	5,61E-03	3,04E-01	0	0	3,09E-01
	Gaz de process	MJ/UF	0	0	0	0	0

6. Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

6.1. Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'air intérieur

6.1.1. Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

Le classement sanitaire du produit SIS REVE SI 80 mm+ 13 mm est A+ selon l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (rapport EUROFINs n°392-2017-00479501_E_FR).

6.1.2. Radioactivité

Les composants de la partie polyuréthane du complexe SIS REVE SI sont des produits d'origine organique et non minérale, la radioactivité ne peut être que négligeable par rapport à la radioactivité naturelle.

Concernant la partie plâtre du complexe SIS REVE SI, le gypse est un matériau dont la radioactivité naturelle est la plus basse de tous les matériaux de construction minéraux. A ce titre la radioactivité des plâtres est insignifiante par rapport à la radioactivité naturelle de l'environnement. D'après des mesures effectuées par plusieurs laboratoires, il ressort que toutes les plaques de plâtre ont un index I nettement inférieur à l'index exigé pour satisfaire le critère de dose le plus sévère, 0,3mSv.a⁻¹. En outre, les plaques satisfont même à l'index plus sévère des matériaux pour gros œuvre (Rapport 112 de la Commission Européenne, *Radiological Protection Principles concerning the Natural Radioactivity of Building Materials*, 1999).

6.1.3. Émissions de fibres et de particules

Pour améliorer la résistance mécanique et/ou celle du feu des plaques de plâtre, de la fibre de verre peut être incorporée dans la masse du plâtre lors de la fabrication. Il s'agit de fibres de verre à filament continu, de longueur supérieure à 10 mm et diamètre supérieur à 10 µm, dans une quantité inférieure à 0,8% de la masse de la plaque.

En raison de leurs dimensions et au regard des critères de l'OMS, ces fibres ne sont pas respirables et sont classées dans la catégorie des produits non cancérigènes pour l'homme (groupe 3 du classement de l'IARC).

En ce qui concerne la mise en œuvre du produit, on ne peut considérer l'émission de poussières que lors de la découpe du panneau, au cutter ou à la scie, dont l'impact est négligeable au regard du nombre de coupes nécessaires. La Fiche de Données de Sécurité indique les précautions d'usage.

6.2. Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'eau

Sans objet. Aucun essai concernant la qualité de l'eau en contact avec le produit durant sa vie en œuvre n'a été réalisé.

7. Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

7.1. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

La fonction principale du panneau SIS REVE SI 80 mm + 13mm est d'assurer l'isolation thermique du bâtiment, contribuant à la performance énergétique de celui-ci en limitant les consommations d'énergie pour le chauffer ou le refroidir. La résistance thermique du SIS REVE SI 80 mm + 13mm est de 3,75 m².K/W. La conductivité thermique associée est de $\lambda=0,022\text{W}\cdot\text{m}^{-1}\cdot\text{K}^{-1}$, selon le certificat ACERMI n°19/006/1399.

7.2. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Les propriétés acoustiques du produit n'ont pas été mesurées.

7.3. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le complexe de doublage SIS REVE SI ne participe pas directement à la création de confort visuel qui dépend principalement du revêtement qu'il reçoit. Toutefois, le SIS REVE SI permet de remettre d'aplomb des parois verticales ou inclinées imparfaites.

7.4. Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment.

L'expérience montre que le SIS REVE SI ne dégage aucune odeur particulière lors de sa vie en œuvre. Pendant la phase de mise en œuvre, si l'atmosphère est très humide, des odeurs de gypse ou de papier peuvent être observées.